

Correction aux réponses de la République fédérale du Nigéria
aux questions posées par les juges

[Traduction]

La dernière phrase du paragraphe 5 ii) [page 8; trad. fr. p. 12] de la réponse aux questions posées par M. Fleischhauer devrait être remplacée par la phrase suivante : «Le procès-verbal de cette visite indique que la frontière devrait suivre une ligne qui va de Muti vers Bourha et que Bourha se trouve 2 kilomètres à l'est de la frontière.»
